

SERVICE

Grands projets

Partenaires stratégiques des grands projets du Canada, nous offrons un accompagnement juridique complet de la planification à l'exploitation.



Osler est un conseiller de confiance auprès de clients qui réalisent les projets d'intérêt national les plus importants au Canada. Depuis la planification jusqu'à l'exploitation à long terme, nous agissons comme de véritables partenaires stratégiques des équipes de nos clients et nous leur fournissons des conseils sur des questions juridiques, réglementaires et commerciales à chaque étape de leur projet.

Notre rôle va au-delà de la prestation de conseils juridiques. Nous anticipons les difficultés, harmonisons les stratégies dans différentes disciplines et aidons nos clients à protéger la valeur de leur entreprise. En participant dès le départ à des démarches telles que la consultation des Autochtones, l'obtention de permis, le financement et les approbations réglementaires, nous simplifions le travail des équipes de projet et réduisons les risques au minimum.

Au Canada, les secteurs de l'énergie et des infrastructures sont en pleine évolution. En 2025, le gouvernement fédéral a créé le Bureau des grands projets (BGP) en raison de la nécessité de réaliser rapidement des projets d'envergure, de simplifier le processus d'approbation et de moderniser les modes de financement. Les promoteurs, les investisseurs et les administrations publiques ont besoin de partenaires capables de les aider à gérer ces changements et à saisir les occasions qui se présentent.

Nos clients nous font confiance en raison de notre expérience inégalée dans la réalisation de grands projets. Les plus grands promoteurs de projets du Canada s'appuient sur nos conseils stratégiques et nos services intégrés, qui reposent sur une connaissance approfondie des cadres législatifs et réglementaires complexes régissant les projets d'infrastructures essentielles, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie et des ressources. Nous avons fait nos preuves en matière de gestion des défis liés à l'obtention de permis, à l'environnement et au territoire, qu'il est essentiel de relever pour réaliser des projets de grande envergure soumis à une surveillance intense, notamment ceux qui sont régis par la *Loi sur les transports au Canada*, la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* et la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

Comment Osler peut vous aider

- **Couverture tout au long du cycle de vie du projet** : Nous fournissons des conseils à nos clients tout au long du cycle de vie de leurs projets, depuis la conception et

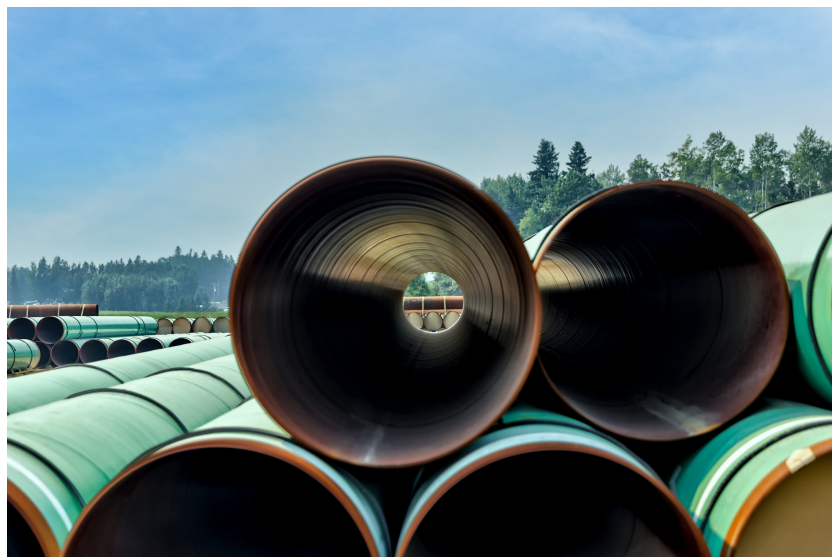
l'approvisionnement jusqu'à l'exploitation à long terme, en passant par les appels d'offres, l'obtention de permis, le financement et la construction.

- **Prestation intégrée et collaborative** : Notre équipe multidisciplinaire, composée notamment d'avocats spécialisés dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de la réglementation, du financement, des questions autochtones, de l'environnement, de l'immobilier, de la construction, de la fiscalité et des litiges, assure une coordination sans faille des contrats, des stratégies liées aux affaires réglementaires et de la participation des parties prenantes.
- **Gestion de la complexité et des risques** : Grâce à nos compétences en matière de litiges et de réglementation, nous repérons les difficultés dès le départ et les atténuons avant qu'elles ne s'aggravent. Notre connaissance des structures de financement et des modes de réalisation des projets (contrats d'ingénierie-approvisionnement-construction [IAC]; contrats à plusieurs entrepreneurs principaux [multi-prime contracts]; contrats de réalisation de projet intégrée [RPI]; et contrats d'alliance) nous permet de proposer des solutions qui tiennent compte de l'évolution des conditions du marché.

L'avantage Osler

Les clients choisissent Osler pour sa capacité à fournir des conseils stratégiques et pratiques relativement à toutes les catégories d'actifs. Qu'il s'agisse de conseils sur les participations des Autochtones, la structuration de coentreprises, le financement de projets ou le règlement de litiges, nous combinons une expertise juridique inégalée à une connaissance approfondie des normes sectorielles et des priorités gouvernementales. C'est pourquoi les principaux promoteurs et investisseurs, les grandes institutions financières et les administrations publiques continuent de faire confiance à Osler comme partenaire canadien pour leurs grands projets.

Principaux domaines d'intérêt



Pipelines □



Infrastructures □



Mines et ressources naturelles □



Électricité et services publics ☐



Centres de données ☐



Défense, sécurité et aérospatiale □

Personnes-ressources



Sander Duncanson

Associé directeur du bureau de Calgary, Calgary



Maureen Killoran, c.r.

Coprésidente nationale, Calgary, Vancouver



Craig Spurn

Associé, Droit des sociétés, Calgary



Alan Hutchison

Associé, Droit des sociétés, Vancouver



Michael Fekete

Associé, Technologie, Toronto



Richard Wong

Associé, Droit commercial, Énergie, et cochef du groupe national en construction et infrastructures, Toronto, Montréal



Chris Bennett

Associé, Services financiers, Toronto



Deirdre A. Sheehan

Associée, Affaires réglementaires, Autochtones et environnement, Calgary



James R. Brown

Associé, Droit des sociétés, Toronto



Jacob A. Sadikman

Associé, Droit commercial, Toronto